

Zoom sur... l'école français-provençal de Cuers



Depuis la Loi Deixonne (1951), l'enseignement des langues et cultures régionales est autorisé et organisé dans les régions où celles-ci sont en usage. Cela permet de faire vivre le patrimoine culturel, de favoriser la continuité entre l'environnement familial et social et le système éducatif ou encore de veiller au développement et à la transmission des langues régionales. Dans le Var, l'école publique bilingue français-provençal de Cuers (Escolo publico bilengo francés-prouvençau) a ouvert ses portes en septembre 2004 et compte cette année 86 élèves répartis dans quatre classes.

L'unique école bilingue français-provençal de l'académie de Nice

L'école de Cuers est la seule école à proposer un enseignement des langues et cultures régionales bilingue dans l'académie de Nice. Elle a ouvert ses portes en septembre 2004 avec deux classes, prenant la suite d'une « Calandreta », une école associative où le provençal est enseigné par immersion. Dès la première année, sous l'impulsion de l'inspecteur d'académie DSDEN du Var à cette date, Robert Clarimon, une troisième classe était ouverte, permettant d'accueillir des élèves de la petite section de maternelle jusqu'au

CM2. En 2010, une quatrième classe a été ouverte par l'actuel directeur académique des services de l'éducation nationale du Var Jean Verlucco. L'école accueille les jeunes Cuersois mais également des élèves



d'autres communes. On y entre en maternelle et au plus tard en niveau CP. Au niveau de la région Provence-Alpes Côte d'Azur, il existe une autre école, Maillane dans les Bouches-du-Rhône, qui n'a ouverte qu'en 2010.

Une parité pour les enseignements du français et du provençal



Sa plus grande originalité est constituée par son fonctionnement et par ses contenus d'enseignement. L'enseignement du provençal y est proposé selon le dispositif de la parité horaire, à raison de 12 heures par semaine, ce qui représente le dispositif a maxima offert dans le cadre de l'Education nationale. Un enseignement d'anglais y est aussi dispensé selon les modalités habituelles de 54 heures dans l'année. Chaque enseignant maîtrise la langue provençale et a mis en place dans sa classe la répartition des contenus d'enseignement dans les deux langues. Les élèves ont donc chaque jour des cours en français et en provençal, toutes les disciplines au programme pouvant être présentées dans l'une ou l'autre des deux langues, à l'exception, bien entendu, des activités relevant de la maîtrise de la langue française. Le niveau de langue attendu en fin de cycle 3 (CE2, CM1, CM2) est le niveau A2 du cadre européen commun de référence et de compétence (CECR), ce qui signifie par exemple que l'élève peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées ou encore communiquer lors de tâches simples et habituelles...

Du local à l'universel

Les équipes pédagogiques de Cuers essaient de relier au maximum la langue régionale à l'environnement local. L'école a ainsi pu proposer des séjours en classe de découverte dans la région (Seyne-les-Alpes, Camargue, Baratier) ou dans le pays d'oc (Espalion). Les élèves ont également pu bénéficier ces dernières années de projets avec des associations locales : chant de la Coupo en ouverture des matches de rugby du Racing Club de Toulon, participation au concert du Còrou de Berra organisé par l'Office du tourisme de Cuers ou au spectacle Mirèio de Frédéric Mistral en partenariat avec l'association Félibrige. Les écoliers ont pu effectuer les dictées en provençal de l'Acamp ou de l'Institut d'Estudis Occitans (IEO) ou encore participer au concours littéraire de l'association de l'enseignement de la langue d'oc (AELOC...). Depuis le début de cette année scolaire, la chorale de l'école s'est également produite à

deux reprises pour l'inauguration de la fête de la châtaigne, sur l'invitation du comité des fêtes de Collobrières et lors de la foire aux santons de Pierrefeu. Enfin les élèves et leurs parents ont participé à une représentation à Nice du Théâtre niçois de Francis Gag dans le cadre d'un partenariat entre ce théâtre et l'académie de Nice.

A la demande des familles, un cours de provençal a été créé depuis 4 ans, pour permettre aux parents qui le désirent de s'initier à cette langue. Il regroupe cette année une quinzaine de participants sous la houlette de la directrice de l'école Isabelle Fabre. Pour elle, il s'agit d'« un moyen pour ces parents, souvent étrangers à la région, de s'intégrer mais aussi un besoin, de répondre aux sollicitations de leurs enfants. »

Lauréate du prix de la vocation Provençale 2011



En 2011, l'Ecole bilingue français-provençal a été distinguée par la Fondation Louis-Vouland d'Avignon qui lui a décerné son prix de la vocation provençale, un prix qui récompense depuis trente ans les jeunes talents. L'école a été honorée en présence de Jean Verlucco, de Gilbert Chalfine, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Cuers et de Steve Betti, conseiller en langues et cultures régionales auprès du recteur.

Contact
Isabelle Fabre
Directrice de l'école primaire
français-provençal de Cuers
Chemin de la Ruol
83 390 Cuers
ecole.0831624p@ac-nice.fr

